

I. POINT SUR L'INFORMATION EXTRA FINANCIERE EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET DE GOUVERNANCE

Le Groupe MOULINVEST, groupe familial niché au cœur de la Haute-Loire, dans une nature sauvage et préservée, a toujours été soucieux de son impact sur l'environnement, conscient de sa responsabilité en termes d'emploi local et des enjeux sociaux y attachés et sensible à une implication de ses dirigeants dans la vie locale permettant à chacun de déployer ses talents et de les faire fructifier pour le bien de la société.

Concentré sur son cœur de métier, le Groupe MOULINVEST, bien qu'étant fortement investi concrètement sur ces sujets, n'avait pas jusqu'alors déployé les moyens de communication indispensables à une bonne information des tiers sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

I.A. – FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe MOULINVEST s'est développé sur une idée : optimiser le sciage de résineux en veillant à ne gâcher aucun morceau de bois tant pour des motifs de développement durable que pour des motifs économiques.

C'est ainsi, qu'il réalise ainsi sur un même site :

- le sciage de résineux,
- la production de pièces de bois de construction, avec la réalisation de prestations de rabotage, séchage et traitement bois sciés dans certains cas,
- la valorisation des connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure qui représentent près de 40% du volume de grumes traité) qui permettent la production d'électricité par cogénération et la production de granulés de bois (appelés aussi pellets) pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

1. Un approvisionnement exclusivement local

Le Groupe MOULINVEST affiche une préférence pour l'approvisionnement local (dans un rayon de 100 km) qui représente 90 % de son approvisionnement total afin de réduire son empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre induites.

2. Une attention particulière à la gestion durable des forêts dont sont issus les résineux utilisés comme matières premières

Parce qu'il est implanté au cœur des forêts atligériennes, le Groupe MOULINVEST sait combien il est important de préserver la biodiversité, la qualité des sols et de l'eau et la conservation de la qualité des paysages.

C'est pourquoi, il sélectionne ses fournisseurs en fonction de l'attention qu'ils portent à la gestion durable des forêts. Il dispose pour ce faire d'une connaissance approfondie des exploitations forestières.

La chaîne de contrôle des bois de sa filiale, la société SCIERIE MOULIN est certifiée par le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), organisme international et marque de certification de gestion forestière.

3. Pollution et gestion des déchets

Historiquement engagé pour limiter sa production de déchets, le Groupe a depuis de nombreuses années mis en place une stratégie visant à valoriser les déchets de bois issus du sciage pour produire de l'énergie. Cette mission est assurée par sa filiale MOULIN BOIS ENERGIE. Celle-ci est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

Toutefois, le traitement des bois par imprégnation, spécificité de sa filiale, FRANCE BOIS IMPREGNES a un impact en matière de pollution de l'environnement et ses sites sont classés « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ». C'est pourquoi, le groupe a souhaité mettre en œuvre une politique de limitation des risques de pollution des sols induits par l'exploitation de ces sites. Il a ainsi prévu un programme de dépenses qui seront engagées sur plusieurs années : une provision était enregistrée dans les comptes au 31 août 2021 à hauteur de 971 k€ au titre de ce passif environnemental. Un complément de provision de 929 k€ a été constaté au 31 août 2022, suite à une réévaluation des travaux à réaliser pour la dépollution du site de Boisset-lès-Montrond. Il entend poursuivre ses efforts en la matière.

Ainsi, deux investissements significatifs ont été réalisés sur le site de Boisset-lès-Montrond :

- Création de deux bassins de récupération des eaux pluviales et de process, permettant de couvrir 60 % de la consommation annuelle en eau ;
- Edification d'un nouveau bâtiment et investissement dans de nouveaux autoclaves d'injection. Ces autoclaves, basculants pour optimiser la récupération des égouttures, permettent de réduire la durée des cycles d'injection et d'optimiser la consommation de produits et d'énergie.

4. Une recherche constante de certifications de qualité en matière d'environnement

Le Groupe « Moulinvest » accorde une grande vigilance au respect des normes applicables à ses activités et à l'obtention des certifications afin de proposer des produits toujours plus respectueux de l'environnement et de réduire son impact environnemental :

- Respect de la norme CE
- Certificat de contrôle de production en usine par le FBCA pour ses sciages
- CTB Cubage des bois ronds par le FCBA
- CTB SawnTimber par le FCBA
- Certificats de qualité CTB-P+ par l'organisme certificateur FCBA pour les produits de traitement antibleu, les produits de protection classe 2 et classe 3
- Certification EN+ biocombustibles solides, en appliquant la norme européenne EN 14961-2 pour les granulés de bois.
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et ce principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois)
- Certification qualité ISO 9001 version 2015, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC

I.B. – FACTEURS SOCIAUX

Parce que depuis longtemps le Groupe MOULINVEST a compris que le capital humain était important, il veille à préserver l'emploi et la qualité des conditions de travail.

Ainsi, l'effectif total du groupe au 31 août 2022 était de 212 personnes ; ce qui correspond à une masse salariale de 9,8 % du chiffre d'affaires.

1. Photographie de l'effectif du groupe

SCIERIE MOULIN	113
MOULIN BOIS ENERGIE	23
France BOIS IMPREGNES	58
SCIERIE DE SAINTE AGATHE	12
TECHNICBOIS MOULIN	2
MOULINVEST	4
TOTAL	212

La moyenne d'âge est de 38 ans.

2. Lutte contre les discriminations

Le Groupe MOULINVEST souhaite avant tout s'entourer des meilleurs profils et ne retient comme critère de sélection que la compétence dans le travail.

Egalité hommes/femmes

Conscient de la richesse qu'apporte la mixité dans l'entreprise, le Groupe MOULINVEST emploie 178 hommes et 34 femmes ; soit un index égalité hommes/femmes de 16%. Il veille à assurer une parfaite égalité tant à l'embauche qu'à l'évolution professionnelle ou en matière de rémunération.

Insertion des travailleurs handicapés

Le groupe œuvre en faveur de l'insertion des handicapés et veille à leur assurer une place en son sein. Il compte 5 travailleurs handicapés au sein de ses effectifs.

Promotion des diversités

Diversités culturelles, ethniques ou sociales sont une chance et permettent d'assurer un dynamisme au groupe. Le Groupe MOULINVEST réaffirme sa volonté de garantir une égalité de chances à tous.

Formation continue et évolution des salariés

Persuadé de l'importance de la fidélisation des salariés en termes d'efficacité de la société, le groupe MOULINVEST a conscience de la nécessité de faire évoluer ses salariés et de développer leurs compétences en leur assurant une formation continue. Le budget formation professionnelle s'élève à 92 k€ au 31/08/2022. Les principales formations proposées sont :

- Formations électriques
- Formations aux conduites d'engins (CACES)
- Formations informatiques
- Formations sécurité

Le groupe s'attache à adapter les compétences de chaque collaborateur aux besoins et perspectives de demain.

3. Conditions de travail

Sur l'ensemble de l'effectif du groupe, on compte 209 travailleurs à temps plein et 3 travailleurs à temps partiel.

Le taux d'absentéisme s'élève à 7,2% au cours de l'exercice clos le 31.08.22. Les arrêts maladie représentent un taux de 5,5%, les arrêts paternité/maternité, un taux de 0,4% et les accidents du travail un taux de 1,3%.

Des accords d'intéressement et de participation, en vigueur jusqu'au 31.08.2023, ont été signés pour les sociétés Scierie Moulin et France Bois Imprégnés. Dans les entités ne disposant pas de tels accords, une prime PPV a été versés au cours de l'exercice clos le 31.08.2022.

I.C. – FACTEURS DE GOUVERNANCE

La Société MOULINVEST est dirigée par un conseil d'administration composé de 4 administrateurs dont 2 hommes et 2 femmes, respectant une parfaite égalité hommes/femmes au sein de ses instances de direction.

Le Groupe MOULINVEST exige de ses collaborateurs un comportement exemplaire en matière d'intégrité. Il rappelle que ne peuvent être tolérés des comportements susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence.

Compte tenu des développements qui précèdent, Monsieur Le Président indique qu'il convient de désigner un responsable chargé d'assurer une meilleure communication du Groupe MOULINVEST sur les informations sociales, environnementales et de gouvernance, notamment par le biais de son site internet. Mme Marie-Laure TEYSSIER est pressentie pour assurer cette mission.